



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale
de Moselle**

PAPEP

[Formateur aux usages du numérique « FUN »](#)

[Enseignant en école des sites biculturels](#)

[Conseiller pédagogique de circonscription généraliste](#)

[Conseiller pédagogique de circonscription – Education physique](#)

[Conseiller pédagogique départemental – Langues vivantes](#)

[Conseiller pédagogique départemental – Arts plastiques](#)

[Enseignant ressource – Mission d'appui à la scolarisation des élèves présentant des comportements hautement perturbateurs](#)

[Directeur d'école de 10 classes et plus](#)

[Directeur d'école REP+](#)

[Directeur d'école d'application](#)

[Directeur d'école des sites biculturels](#)

FICHE DE POSTE FORMATEUR AUX USAGES DU NUMÉRIQUE « FUN »

Diplôme requis

CAFIPMF ou en cours, spécialisation « Technologie et Ressources Educatives » ou « Enseignement et Numérique »

Fonctions et missions

- Impulser des projets pédagogiques intégrant l'utilisation des divers outils numériques dans le cadre des projets d'école ou d'établissement ou des projets départementaux ;
- Aider les équipes pédagogiques à les formaliser, à les mettre en œuvre et à en assurer le suivi et la valorisation. Ces projets participeront à la validation des compétences du référentiel national pour le numérique ;
- Conseiller les enseignants dans le choix de leurs ressources pédagogiques (logicielles ou en ligne) afin d'intégrer pleinement le numérique dans leurs situations d'apprentissage quotidiennes ;
- Intervenir dans la formation des enseignants dans le cadre du plan académique de formation, du programme départemental de formation continue, des animations pédagogiques et des ateliers numériques mis en place hors temps scolaire ;
- Renseigner les équipes sur les solutions techniques correspondant à leurs projets pédagogiques, les conseiller dans leur choix et aider à l'appropriation des outils ;
- Apporter un concours au suivi d'enseignants débutants, complétant les moyens déjà disponibles en circonscriptions.

Compétences et postures attendues

- Professeur des écoles titulaire depuis plus de 2 ans ;
- Possédant de bonnes qualités relationnelles ;
- Ouvert aux démarches partenariales et sachant se positionner comme représentant de l'Institution ;
- Apte à travailler en équipe ;
- Garant d'une veille technologique permanente ;
- Habitué à pratiquer une démarche de projet ;
- Aisance dans l'utilisation des outils numériques courants (ordinateurs, tablettes, TBI/VPI ...) ;
- Connaissance de ressources (logiciels, outils d'apprentissage en ligne, formations à distance, applications ...) utilisées en classe ou en formation.

**FICHE DE POSTE
ENSEIGNANT EN ECOLE DES SITES BICULTURELS**

Diplôme requis

Habilitation définitive en allemand et avis favorable de la commission d'habilitation

Compétences et qualités requises

- Posséder des compétences linguistiques en langue allemande correspondant à un niveau B2 en référence au CECRL ;
- Témoigner d'un intérêt réel pour la culture des pays de langue allemande, notamment pour les domaines touchant à la vie quotidienne des enfants allemands, la littérature de jeunesse, les productions cinématographiques et/ou télévisuelles pour la jeunesse ;
- Connaître les enjeux et le contenu du projet d'enseignement approfondi de l'allemand propre aux sites biculturels ;
- S'engager à travailler en équipe avec les collègues professeurs des écoles, les maîtres allemands et les assistants locuteurs natifs ;
- Mener les enseignements de l'allemand et les enseignements en allemand prévus par le projet biculturel ;
- Témoigner de connaissances touchant à l'évaluation des acquis des élèves, en lien avec le socle commun, au service des apprentissages de la langue vivante ;
- Faire preuve d'une maîtrise suffisante des TICE pour traiter du son et de l'image au service de l'enseignement de la langue vivante.

FICHE DE POSTE
CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION GENERALISTE

Diplôme requis

CAFIPEMF ou en cours, avec ou sans spécialisation

Missions

Membre de l'équipe de circonscription et collaborateur direct de l'IEN, le conseiller pédagogique généraliste contribue à son pilotage.

Ses missions se déclinent comme suit :

Accompagnement pédagogique des enseignants :

- accompagnement et suivi des fonctionnaires stagiaires, en tant que tuteur ou en tant que formateur de circonscription, en lien avec l'INSPE et les DEA ;
- accompagnement et suivi des enseignants titulaires entrant dans le métier et des enseignants contractuels ;
- aide et conseils aux enseignants dans leur pratique quotidienne, aide à la préparation d'examens professionnels ;
- accompagnement des équipes d'école, de cycle, de réseau ;
- conception, mutualisation et mise à disposition d'outils pédagogiques.

Contribution à la formation initiale et continue des enseignants :

- contribution à la formation initiale des étudiants et des fonctionnaires stagiaires en lien avec l'INSPE ;
- participation à des actions de formation continue inscrites au plan départemental de formation et au plan académique ;
- conception, organisation et conduite d'actions de formation en circonscription (animations pédagogiques, constellations...);
- évaluation des actions de formation conduites.

Contribution à la mise en œuvre de la politique éducative :

- contribution à la conception, à la mise en œuvre, à l'évaluation et à la régulation de la politique de circonscription ;
- participation à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des projets d'école ;
- participation à l'élaboration, à la réalisation, au suivi et à l'évaluation de projets artistiques et culturels en lien avec les conseillers pédagogiques départementaux, identification des ressources locales ;
- information et communication auprès de partenaires extérieurs, élaboration et suivi de conventions ;
- participation à des groupes de pilotage et à des groupes de travail départementaux placés sous la responsabilité des IEN chargés de mission ;
- implication dans le champ éducatif et pédagogique de l'inclusion scolaire ;
- à sa demande, représenter l'IEN dans son rôle d'information et de communication auprès des partenaires de l'institution ;
- participation à diverses commissions, jurys d'examens et de concours.

Compétences requises

- Savoir analyser des pratiques, dégager des priorités et apporter des conseils en rapport ;
- Savoir planifier, préparer des réunions et organiser des actions de réflexion et de formation ;
- Communiquer, argumenter avec les différents interlocuteurs ;
- Effectuer des recherches, se former et actualiser ses connaissances ;
- Produire et mettre à disposition des documents ;
- Synthétiser différents éléments pour communication (enquêtes, informations diverses...);
- Connaître les textes officiels en vigueur : savoir aller chercher des informations réglementaires et de façon plus pointue dans le domaine de l'EPS et la sécurité ;
- Posséder une bonne maîtrise des outils numériques ;
- Etre capable de travailler au sein de différentes équipes ;
- Etre capable d'adaptabilité aux différentes situations.

FICHE DE POSTE
CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION - EDUCATION PHYSIQUE

Diplôme requis

CAFIPEMF ou en cours, spécialisation éducation physique et sportive

Missions

Membre de l'équipe de circonscription et collaborateur direct de l'IEN, le conseiller pédagogique spécialisation EPS contribue à son pilotage.

Ses missions se déclinent comme suit :

Accompagnement pédagogique des enseignants :

- accompagnement et suivi des fonctionnaires stagiaires, en tant que tuteur ou en tant que formateur de circonscription, en lien avec l'INSPE et les DEA ;
- accompagnement et suivi des enseignants titulaires entrant dans le métier et des enseignants contractuels ;
- aide et conseils aux enseignants dans leur pratique quotidienne, aide à la préparation d'examens professionnels ;
- accompagnement des équipes d'école, de cycle, de réseau ;
- conception, mutualisation et mise à disposition d'outils pédagogiques.

Contribution à la formation initiale et continue des enseignants :

- contribution à la formation initiale des étudiants et des fonctionnaires stagiaires en lien avec l'INSPE ;
- participation à des actions de formation continue inscrites au plan départemental de formation et au plan académique ;
- conception, organisation et conduite d'actions de formation en circonscription (animations pédagogiques, constellations...);
- évaluation des actions de formation conduites.

Contribution à la mise en œuvre de la politique éducative :

- contribution à la conception, à la mise en œuvre, à l'évaluation et à la régulation de la politique de circonscription ;
- participation à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des projets d'école ;
- participation à l'élaboration, à la réalisation, au suivi et à l'évaluation de projets artistiques et culturels en lien avec les conseillers pédagogiques départementaux, identification des ressources locales ;
- information et communication auprès de partenaires extérieurs, élaboration et suivi de conventions ;
- participation à des groupes de pilotage et à des groupes de travail départementaux placés sous la responsabilité des IEN chargés de mission ;
- implication dans le champ éducatif et pédagogique de l'inclusion scolaire ;
- à sa demande, représenter l'IEN dans son rôle d'information et de communication auprès des partenaires de l'institution ;
- participation à diverses commissions, jurys d'examens et de concours.



Propres à la spécialisation :

- Aider à la mise en œuvre et au respect des textes officiels, et plus particulièrement dans le domaine de l'EPS, de l'hygiène et de la sécurité ;
- Production, mutualisation de ressources, de pratiques et d'outils pédagogiques, notamment au sein des commissions départementales ;
- Visites de sécurité dans les écoles ;
- Aide à la conception et mise en œuvre des PPMS ;
- Gestion du dossier hygiène et sécurité au travail ;
- Gestion des dossiers classes de découvertes, sorties scolaires ;
- Accompagnement des actions USEP ;
- Gestion des plannings d'installations sportives et réunions qui en découlent ;
- Organisation de formations en vue d'agrèments (natation, cyclisme...).

Compétences requises

- Savoir analyser des pratiques, dégager des priorités et apporter des conseils en rapport ;
- Savoir planifier, préparer des réunions et organiser des actions de réflexion et de formation ;
- Communiquer, argumenter avec les différents interlocuteurs ;
- Effectuer des recherches, se former et actualiser ses connaissances ;
- Produire et mettre à disposition des documents ;
- Synthétiser différents éléments pour communication (enquêtes, informations diverses...) ;
- Connaître les textes officiels en vigueur : savoir aller chercher des informations réglementaires et de façon plus pointue dans le domaine de l'EPS et la sécurité ;
- Posséder une bonne maîtrise des outils numériques ;
- Etre capable de travailler au sein de différentes équipes ;
- Etre capable d'adaptabilité aux différentes situations.



**FICHE DE POSTE
CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL – LANGUES VIVANTES**

Diplôme requis

CAFIPEMF ou en cours, spécialisation langues vivantes

Missions et périmètres d'intervention

Suivi des projets d'enseignement des langues vivantes :

- Visite de classe ;
- Suivi de projets ;
- Participations aux réunions pédagogiques ;
- Suivi des enseignants ;
- Suivi des intervenants en langue vivante ;
- Suivi des assistants en langue vivante.

Périmètre : circonscriptions

Mise en œuvre du plan de formation continue :

- Elaboration du plan de formation ;
- Conception de stages de formation ;
- Mise en œuvre de sessions de formation.

Périmètre : département

Lien avec les partenaires au sein de la Grande Région :

- Coordination des actions ;
- Elaboration d'outils pédagogiques.

Périmètre : Grande Région

FICHE DE POSTE CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL – ARTS PLASTIQUES

Diplôme requis

CAFIPEMF ou en cours, spécialisation arts plastiques

Missions

- Assister les IEN et les équipes de circonscription, accompagner et impulser la mise en œuvre de l'EAC et des enseignements artistiques ;
- Assurer le suivi des dossiers confiés par les IEN dans le cadre des priorités nationales et académiques ;
- Former, accompagner, conseiller et évaluer :
 - o participer à la formation et à l'évaluation des Enseignants Fonctionnaires Stagiaires ;
 - o accompagner les enseignants entrant dans le métier ;
 - o accompagner et suivre les enseignants dans la pratique des arts plastiques et de la mise en œuvre du PEAC ;
 - o participer activement à la formation continue des titulaires ;
 - o concevoir, organiser et conduire des actions de formations (animations pédagogiques, stages...), en arts plastiques, en EAC et dans les autres domaines ;
 - o suivre, évaluer et former les intervenants extérieurs ;
- Impulser et participer à l'élaboration, la réalisation, le suivi et l'évaluation de projets culturels et artistiques avec ou sans intervenant ou partenaire ;
- Produire des documents pédagogiques ;
- Coordonner des actions ou projets relevant des PEAC, des liaisons interdegré... ;
- Mettre en œuvre des partenariats ;
- Participer aux réflexions, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des actions des politiques culturelles des collectivités ;
- Co-construire, valider, suivre des actions de médiations mises en place par les structures culturelles à destination des publics scolaires ;
- Participer à des groupes de travail ;
- Participer à diverses commissions.

Compétences requises

- Maîtriser les programmes de l'école, connaître les processus didactiques efficaces ;
- Actualiser et enrichir régulièrement ses connaissances dans le domaine de la pédagogie et de la didactique des disciplines enseignées dans le 1^{er} degré et plus particulièrement en arts plastiques ;
- Savoir prendre du recul par rapport aux pratiques individuelles pour donner du sens aux actions des équipes pédagogiques dans le cadre des missions de l'école ;
- Etre en mesure d'articuler savoirs théoriques et pratique professionnelle ;
- Savoir analyser les démarches d'enseignement ;
- Etre capable de travailler en équipe dans le cadre institutionnel ;
- Savoir rendre compte et communiquer ;
- Disposer de bonnes capacités d'écoute ;
- Posséder une bonne compréhension de l'intérêt général qui guide l'action quotidienne ;
- Savoir adopter une posture de conseiller conjuguant professionnalisme, sens de la mission et éthique professionnelle ;
- Savoir élaborer et construire des projets, notamment partenariaux ;
- Etre dynamique, mobile (déplacements autonomes réguliers) ;
- Etre structuré et organisé ;
- Maîtriser l'outil informatique.

FICHE DE POSTE ENSEIGNANT RESSOURCE

Mission d'appui à la scolarisation des élèves présentant des comportements hautement perturbateurs

Cadre général

Placé sous l'autorité de l'inspecteur de l'Éducation nationale, l'enseignant ressource a pour mission d'appuyer les équipes pédagogiques qui accueillent des élèves dont l'intensité et la récurrence des difficultés comportementales entravent fortement la socialisation, l'accès aux apprentissages et peuvent perturber la vie de la classe et de l'école. Dans le cadre du protocole départemental, l'enseignant ressource sera particulièrement attentif à inscrire son action en complémentarité avec celles des autres professionnels qui interviennent déjà dans le champ de la prévention et de l'aide aux élèves ayant des difficultés comportementales.

Pré-requis

Compte tenu de ses spécificités, il importe de confier la responsabilité de ce poste à un enseignant ayant une expérience reconnue auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers et plus particulièrement ceux présentant des comportements perturbateurs.

Si la détention du CAPPEI (ou diplôme équivalent) n'est pas une condition sine qua non pour candidater, il constitue un atout certain pour satisfaire aux exigences du poste.

Missions

- Favoriser la scolarisation en milieu ordinaire des élèves présentant des difficultés comportementales récurrentes : aider les enseignants à analyser la situation, à développer et mettre en œuvre des gestes professionnels et des stratégies au service d'une pédagogie adaptée aux besoins de ces élèves ;
- Expertiser des situations en lien avec l'IEN et l'équipe de circonscription ;
- Contribuer au développement de la coopération avec les professionnels du secteur médico-social ;
- Faciliter la mise en relation des différents acteurs afin d'élaborer et de mettre en œuvre des actions concertées ;
- En direction des enseignants, participer à la conception et à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation visant à prévenir les difficultés comportementales et les troubles du comportement ;
- Contribuer à la réflexion des équipes pédagogiques pour le développement des pratiques inclusives ;
- Participer aux travaux du groupe d'appui départemental à la scolarisation des élèves hautement perturbateurs.

Expériences, connaissances et capacités attendues

- Connaissance et compréhension des caractéristiques des différentes difficultés comportementales et des troubles de la conduite et du comportement ;
- Connaissance du cadre réglementaire relatif à la scolarisation des enfants à besoins éducatifs particuliers et plus spécifiquement des élèves présentant des comportements perturbateurs ;
- Capacité à concevoir des réponses pertinentes à la diversité des situations, à proposer des outils, à mettre en œuvre des stratégies pédagogiques adaptées ;
- Connaissance des publics en difficulté et volonté de s'engager auprès d'eux ;
- Qualités relationnelles permettant de conseiller des personnels de l'Éducation nationale, d'engager et de maintenir un dialogue constructif avec les représentants légaux des élèves ainsi qu'avec les différents partenaires ;
- Capacité à s'inscrire dans un travail d'équipe élargie et à travailler avec des personnels ayant une culture professionnelle différente tout en sachant conserver la sienne ;
- Capacité à s'inscrire dans une démarche de développement professionnel permanente ;
- Capacité à rendre compte, régulièrement, auprès de sa hiérarchie, du travail effectué ;
- Capacité à prendre des initiatives.

FICHE DE POSTE DIRECTEUR D'ÉCOLE DE 10 CLASSES ET PLUS

Cadre général

Sous l'autorité de l'IEN, le directeur d'école exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école. Il travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1er/2ème degrés en animant, si nécessaire, des réunions, des groupes de travail avec son équipe pédagogique et celle du collège contribuant ainsi à la mise en œuvre opérationnelle du socle commun et des programmes.

Il propose et participe à la concrétisation de projets, d'actions relevant du projet d'école en étant particulièrement attentif aux parcours des élèves en coordonnant les différents dispositifs d'accompagnement pédagogique.

Il détermine avec le concours de l'équipe pédagogique les grandes orientations de la politique de l'école via le projet d'école (analyse, synthèse et évaluation des indicateurs et des actions) en vue de l'amélioration des acquis des élèves.

Il participe aux différentes réunions nécessaires à ces missions.

Pré-requis

Etre inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs de 2 classes et plus.

Une expérience préalable de direction est vivement souhaitée.

Missions

La gestion de ces écoles implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction dans les domaines administratif, pédagogique et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, de l'organisation et de l'animation du travail en équipe. A ce titre, le projet d'école dont le directeur est le garant et l'animateur constitue un levier essentiel pour la conduite, la mise en synergie des différents dispositifs et aides nécessaires à la réussite des élèves.

Une attention toute particulière devra être apportée à la fluidité et à la personnalisation des parcours d'élèves. La prise en charge des difficultés, la continuité des apprentissages seront également à travailler de manière prioritaire.

Compétences et qualités requises

- manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école, maternelle ou élémentaire, et prendre en compte les spécificités liées au contexte d'exercice sur lequel l'école recrute sa population scolaire ;
- percevoir les enjeux inhérents au travail en partenariat ;
- assumer le positionnement institutionnel adéquat et l'ensemble des responsabilités liées à la fonction ;
- posséder de solides aptitudes à la coordination du travail en équipe et des connaissances affirmées dans le domaine de la gestion des groupes ;
- savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, impulsion ;
- maîtriser les outils de pilotage d'une unité éducative : diagnostic, analyse, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs, mise en projet, suivi et évaluation d'actions spécifiques ... ;
- témoigner d'une capacité d'engagement pour mettre en œuvre, participer à des actions concourant à la réussite des élèves dans le cadre et le respect des programmes et du socle commun ;
- faire preuve d'un grand investissement dans la résolution des difficultés des élèves en étant attentif à la coordination du travail de l'équipe pédagogique, à la mise en œuvre du projet d'école, à la continuité des parcours de la maternelle au collège ;
- impulser la mutualisation et la mise en cohérence des outils des élèves et des enseignants ;
- valoriser l'école, ses actions, les réussites des élèves ;
- maîtriser les outils informatiques et numériques au service dans les différents aspects : gestion de l'école et intégration dans les projets pédagogiques.

FICHE DE POSTE DIRECTEUR D'ÉCOLE REP+

Pré-requis

Etre inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs de 2 classes et plus.

Une expérience d'enseignement en éducation prioritaire et/ou de direction est vivement souhaitée.

Cadre général

Sous l'autorité de l'inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription, le directeur exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, et ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires dans une école relevant du dispositif de l'éducation prioritaire renforcée. Il travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1er et 2nd degrés en animant des réunions, des groupes de travail avec les équipes pédagogiques du réseau, du collège et avec les partenaires associés pour la mise en œuvre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Missions

- Veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable ;
- Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives en lien avec la politique conduite dans le cadre du programme REP+ ;
- Animer l'équipe pédagogique et impulser une réflexion didactique et pédagogique au service de la réussite de tous les élèves ;
- Engager l'équipe pédagogique et éducative dans le projet de réseau REP+ ;
- Piloter les partenariats et participer à l'évaluation des actions partenariales mises en place au sein de son école ;
- Connaître les dispositifs d'accompagnement ;
- Faire preuve de capacités relationnelles et d'une bonne écoute en direction des familles, des élèves et de l'ensemble de ses partenaires ;
- Coordonner et piloter le projet d'école et les projets éducatifs et pédagogiques avec les axes du projet de réseau REP+ ;
- Organiser et animer les instances de concertation et de régulation de l'école ;
- Mutualiser et valoriser les compétences de tous les enseignants de l'école ;
- Accompagner les familles à la parentalité : impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles ;
- Encourager les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes et contribuer à leur diffusion au sein de l'école et du dispositif REP+ ;
- Organiser la scolarité de tous les élèves et apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide ;
- Participer activement aux travaux des instances du réseau et contribuer à l'élaboration des actions, leur mise en œuvre et leur évaluation ;
- Être l'interlocuteur des autorités locales et veiller à la qualité des relations avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école ;
- Être le garant d'un climat scolaire propice aux apprentissages ;
- Représenter l'institution auprès des familles et de la collectivité locale.

Compétences requises

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, des textes de l'éducation prioritaire et du dispositif REP+ ;
- Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation ;
- Être capable de travailler en équipe afin d'animer les instances de concertation et de régulation de la vie de l'école, en prenant en compte la diversité des partenaires ;
- Maîtriser les outils informatiques et numériques de la gestion de l'établissement ;
- Disposer de compétences organisationnelles et méthodologiques pour savoir apprécier de façon distanciée les diverses situations et prendre les décisions adaptées.

FICHE DE POSTE DIRECTEUR D'ÉCOLE D'APPLICATION

Cadre général

Le directeur d'école d'application exerce ses missions sous l'autorité de l'inspecteur de l'Éducation nationale en charge de la circonscription.

Il accompagne et développe un collectif de travail au sein de l'école en lien avec l'INSPE. Il accomplit une mission de formation auprès d'adultes, en qualité de formateur auprès des stagiaires, néo-titulaires, maîtres expérimentés et directeurs d'école nouvellement nommés.

Il accompagne la prise de fonction des néo-formateurs et est le garant d'une articulation efficace et raisonnée entre savoirs théoriques et pratique professionnelle

Il est le relais pour faire connaître et diffuser les outils et les ressources institutionnelles.

Diplôme et pré-requis

CAFIPEMF et inscription en cours de validité sur la liste d'aptitude des directeurs d'établissement spécialisé.

Une expérience préalable de direction est vivement souhaitée.

Missions

- Pilotage de l'école ;
- Prise en charge des tutorats des fonctionnaires stagiaires (suivi, rédaction de rapports de visites, participation aux bilans de formation et à l'évaluation du stage en responsabilité) ;
- Participation aux parcours adaptés et aux dispositifs d'aide des professeurs stagiaires ;
- Participation au jury de soutenance des mémoires professionnels des professeurs stagiaires ;
- Participation à des commissions d'entretien (directeurs d'école à deux classes et plus, entretiens professionnels des AESH...) ;
- Participation au jury CAFIPEMF ;
- Renforcement du lien école-famille ;
- Construction avec l'équipe de circonscription de plans d'actions pédagogiques pour la réussite des élèves en appui sur les évaluations nationales.

Compétences requises

- Posséder une connaissance approfondie de la didactique ;
- Maîtriser le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ;
- Posséder des aptitudes au travail d'équipe, à conduire des réunions et des animations, à savoir travailler avec des partenaires ;
- Faire preuve d'initiative et d'autonomie ;
- Posséder des capacités relationnelles et rédactionnelles ;
- Avoir le sens de l'écoute et de la coopération.

FICHE DE POSTE DIRECTEUR D'ÉCOLE DES SITES BICULTURELS

Cadre général

Les directeurs de sites biculturels sont en charge de l'animation de la réflexion pédagogique concernant l'enseignement de l'allemand et en allemand pour les collègues de l'élémentaire et ceux des écoles maternelles associées dans la mise en œuvre du projet biculturel.

Diplôme et pré-requis

Inscription en cours de validité sur la liste d'aptitude des directeurs de 2 classes et plus.
Habilitation à titre définitif en langue allemande.

Missions

Assurer le bon fonctionnement du projet biculturel avec l'équipe pédagogique :

- Organiser la complémentarité du travail entre les enseignants et les locuteurs natifs ;
- S'engager dans le renouvellement des pratiques et la veille pédagogique : participer aux formations des directeurs des sites biculturels, créer des ressources et accompagner leur mise en œuvre, favoriser l'intégration dans les pratiques de l'école des propositions pédagogiques élaborées en lien avec les conseillers pédagogiques langues vivantes au travers de leur présentation et de leur analyse en Conseil d'allemand, et faire retour au centre transfrontalier, pour mutualisation avec les autres sites biculturels, des résultats de ces travaux ;
- Accompagner la mise en œuvre des pistes de renouvellement pédagogique en étant invité en classe par les collègues sur le principe des « Hospitationen ».

Accueillir les enseignants nouvellement nommés dans l'école :

- Présenter le projet biculturel de l'école ;
- Présenter les ressources disponibles ;
- Remettre les documents nécessaires.

Accueillir des locuteurs natifs sur les sites biculturels :

- Présenter le projet biculturel de l'école ;
- Présenter les ressources disponibles ;
- Remettre les documents nécessaires ;
- Organiser au cours de la première semaine l'accueil du locuteur natif dans toutes les classes du site selon le principe des « Hospitationen ».

Accompagner les locuteurs natifs :

- Observer la pratique et répondre aux questions ;
- S'assurer de la diffusion régulière des informations utiles en lien avec leurs missions dans l'école ;
- Organiser et mener des réunions de concertation pour associer les locuteurs natifs à la mise en œuvre du projet biculturel ;
- Promouvoir la complémentarité du travail entre les enseignants et les locuteurs natifs ;
- Prendre en compte et valoriser les apports culturels et les initiatives liés à la présence du locuteur natif dans l'école ;
- Inscrire les locuteurs natifs à des formations pédagogiques en cohérence avec leurs missions en accord avec l'employeur (mairie).